

A+

EURL

Au capital de 1 000 Euros

Siège social : Lieu-Dit Val de Pons 83350 Ramatuelle

R.C.S. de Fréjus : 824978860

Procès-verbal des décisions unanimes de l'associé

Le 21/11/2024,

L'associé de la société A+, EURL au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé au Lieu-Dit Val de Pons 83350 Ramatuelle, a pris les décisions suivantes :

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par l'associé du transfert du siège social de la société situé initialement au Lieu-Dit Val de Pons 83350 Ramatuelle. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au **58 Rue de Monceau CS 48756 75380 Paris Cedex 08** à compter du 21/11/2024.

L'associé prend acte de **l'adresse de l'établissement principal reste au Lieu-Dit Val de Pons, 83350 Ramatuelle.**

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

L'associé confère tous pouvoirs à Monsieur Jérôme ANDRE, Gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :